



**AFRIKAS PERSPEKTIVE –  
EUROPAS POLITIK**

Das VENRO-Projekt zur  
deutschen EU-Ratspräsidentschaft



## **Perspective africaine – Politique européenne**

Manifeste sur la politique  
européenne de développement

des organisations africaines et allemandes de la société civile  
en prélude à la présidence allemande  
du Conseil de l'Union Européenne en 2007



## MENTIONS LÉGALES

### Éditeur :

Verband Entwicklungspolitik deutscher  
Nichtregierungsorganisationen e.V. (VENRO)  
Dr. Werner-Schuster-Haus  
Kaiserstrasse 201, D-53113 Bonn  
Tél. : +49 (0)228/9 46 77-0  
Fax : +49 (0)228/9 46 77-99  
Internet : [www.venro.org](http://www.venro.org)  
E-Mail : [sekretariat@venro.org](mailto:sekretariat@venro.org)

### Rédaction :

Anke Kurat (VENRO),  
Henri Rouillé d'Orfeuil (Coordination SUD)

### Traduction :

Dominique Santoro

### Maquette et traitement artistique

#### des illustrations :

Irmgard Hofmann, Kava-Design, Bonn  
[www.kava-design.de](http://www.kava-design.de)

**Photo de la mappemonde :** Lena Horlemann

### Impression :

Druckerei Engelhardt GmbH  
Eisenerzstrasse 26, D-53819 Neunkirchen

### Ce projet est suivi par le groupe de coordination suivant :

Hildegard Hagemann (Deutsche Kommission  
Justitia et Pax), Sven Harmeling (Germanwatch),  
Wolfgang Heinrich (Evangelischer Entwicklungsdienst),  
Anke Kurat (coordinatrice du projet),  
Jürgen Maier (Forum Umwelt und Entwicklung),  
Christa Randzio-Plath (Bureau de VENRO),  
Michael Steeb (porte-parole du groupe de travail  
« Politique européenne de développement »  
au sein de VENRO), Birte Thomsen (action  
medeor).

Nous remercions cordialement  
Monsieur Mo Edoga pour son  
assistance artistique et pour  
nous avoir confié des photos  
de sa mappemonde.

Informations sur son oeuvre  
([www.edoga.de](http://www.edoga.de)).



La présente publication a été élaborée avec  
l'aide de l'Union européenne et du Ministère  
fédéral de la Coopération et du Développement.  
Le contenu de la publication relève de la seule  
responsabilité de VENRO et ne peut en aucun  
cas être considéré comme reflétant l'opinion de  
l'Union européenne et du Ministère fédéral de  
la Coopération et du Développement.



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development

Reproduction interdite sans l'autorisation de  
l'éditeur

Bonn, décembre 2006

## Perspective africaine – Politique européenne

En cette première moitié de l'année 2007, les regards du public sont, depuis le monde entier, tournés vers la République fédérale d'Allemagne. En assumant la présidence du Conseil de l'Union Européenne et du G8, le gouvernement allemand va pouvoir codéfinir activement l'ordre du jour international. Ces activités constituent autant d'opportunités et de défis pour la société civile allemande.

Pendant la présidence allemande du Conseil de l'Union Européenne, le développement de l'Afrique va figurer au cœur du projet VENRO ; c'est dans ce cadre que nous, organisations allemandes et africaines de la société civile, allons examiner de façon critique et constructive les politiques de coopération qui associent l'Europe et l'Afrique. Par ce manifeste intitulé « Perspective africaine – Politique européenne », nous demandons au gouvernement fédéral qu'il défende une politique européenne de développement centrée sur la lutte contre la pauvreté. Au cœur de cette politique doivent figurer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, les pays d'Afrique subsaharienne n'atteindront les OMD d'ici à 2015 que si la politique européenne prend en compte les difficultés spécifiques des pays africains.

Selon nous, atteindre 0,7 % du produit national brut (PNB) est pour l'aide au développement un minimum. Le gouvernement fédéral doit profiter de la présidence européenne pour amener ses partenaires à définir une stratégie de financement de la coopération européenne pour le développement et à harmoniser leurs politiques nationales d'aide au développement.

Grâce à l'adoption par le Conseil Européen en mai 2005 des douze engagements permettant d'avancer vers une plus grande cohérence des politiques européennes et du programme de travail correspondant, de multiples options en matière de politique d'aide publique au développement se présenteront en 2007. Le gouvernement fédéral devra saisir cette opportunité.

Pendant la présidence allemande du Conseil de l'Union Européenne seront prises des décisions lourdes de conséquences pour le développement des pays africains. Dans certains domaines tels que le changement climatique ou la lutte contre le VIH/Sida, l'Europe doit devenir plus volontariste. Dans d'autres domaines, il faudra radicalement changer de direction comme, par exemple, en ce qui concerne la

militarisation de la politique étrangère européenne ou la négociation des Accords de Partenariat Économique (APE), partie intégrante de l'Accord de Cotonou. Jusqu'à présent, les négociations des l'APE se sont peu intéressées au développement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP). Or, dans ce domaine, une approche centrée sur le développement est indispensable.

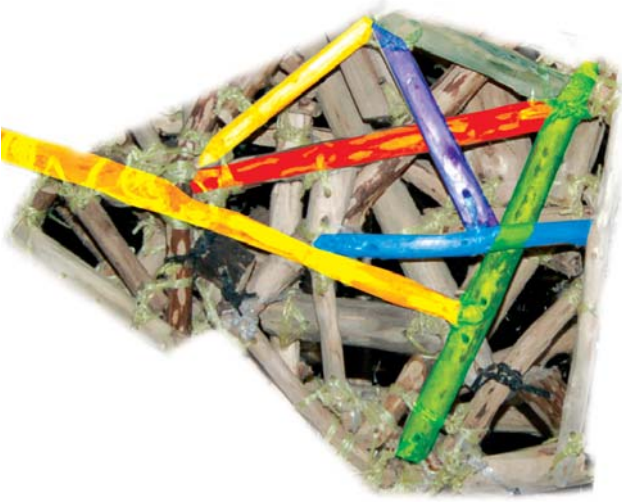
Jusqu'à présent, la politique européenne intègre trop peu les façons de voir des pays africains. Les positions sur quelques thèmes majeurs, adoptées par VENRO et ses partenaires africains, peuvent permettre d'introduire les approches des organisations des sociétés civiles africaines dans la politique de l'Union Européenne. Le partenariat entre les sociétés civiles européennes et africaines qui rapproche des interlocuteurs compétents et des acteurs politiques importants permet d'élaborer des propositions novatrices et d'enrichir la politique et les actions de la coopération européenne pour le développement. Forts de nos réflexions conjointes, nous appelons le gouvernement fédéral à introduire et à défendre dans le débat européen les positions et les propositions suivantes :

- **Commerce juste** : donner la priorité au développement dans les accords commerciaux régionaux,
- **Sécurité des personnes** : placer au premier plan la prévention des conflits armés et la consolidation de la paix,
- **Tournant énergétique** : favoriser les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, étendre l'emploi des énergies renouvelables et les utiliser au profit du développement,
- **Changement climatique** : assister l'Afrique dans son effort d'adaptation au changement climatique,
- **VIH/Sida** : garantir un accès universel à la prévention, aux soins et au traitement,
- **Équité entre les sexes** : veiller à l'application d'une parité entre les sexes, favoriser la promotion des femmes et des jeunes filles,
- **Société civile** : fortifier les organisations de la société civile en tant que force politique indépendante.

Informations disponibles à l'adresse :

[www.afrikas-perspektive.de](http://www.afrikas-perspektive.de)

Bonn, décembre 2006



## Pour un commerce juste entre l'UE et les pays ACP

**L**e commerce n'est pas un instrument de développement en soi, il peut, même au contraire, menacer le développement. Les liens commerciaux préférentiels unissant l'Union Européenne (UE) et les pays ACP remontent à la signature du premier Accord de Lomé en 1975. L'Accord de Cotonou en 2000 a établi les fondements juridiques des négociations sur les Accords de Partenariat Économique (APE). Ces négociations ont été engagées en 2002 et doivent s'achever en 2007. En 2007 expire le statut dérogatoire (« Waiver ») prévu par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Les relations commerciales entre l'UE et les pays ACP devront alors se conformer aux règles de l'OMC qui, dès lors, s'imposeront aux accords commerciaux régionaux. Les APE prévoient de transformer les préférences commerciales en accords de libre-échange réciproques. L'UE veut non seulement s'aligner sur les accords de l'OMC, mais aussi s'avancer dans de nouveaux domaines ; investissements, concurrence, marchés publics.

Pendant la présidence allemande de l'Union, les négociations vont entrer dans leur phase décisive. Le gouvernement allemand veut œuvrer à ce qu'en 2007 les « négociations APE arrivent avec succès à leur terme ». Mais avec quelles conséquences ? Nous craignons que le chômage croisse en Afrique, que l'approvisionnement alimentaire aille en se détériorant et que les inégalités sociales s'accroissent. Nous critiquons la position qu'adopte actuellement l'UE dans les négociations, en contradiction avec de possibles dynamiques de développement. A cela s'ajoute la précipitation avec laquelle se négocient les APE. Nous refusons qu'un libre-échange, qui ne doit être qu'une perspective lointaine, soit imposé à court terme alors qu'il est nécessaire dans un premier temps de promouvoir des accords commerciaux adaptés aux processus d'intégration régionale des six régions ACP et aux dynamiques nationales de développement.

## Priorité au développement dans les accords commerciaux régionaux

Nous craignons que les APE, tels qu'ils se négocient, ne viennent miner les efforts de développement économique et de lutte contre la pauvreté, alors que nous demandons au contraire que les APE soient élaborés en fonction de ces deux objectifs. La libéralisation du commerce peut avoir des répercussions négatives sur les processus de développement industriel et rural. Pour cette raison, il est impératif de protéger celles et ceux qui risquent d'être exclus par une ouverture sans limite des frontières nationales ou régionales. Ceci vaut en particulier pour les femmes, les paysans, les ouvriers ainsi que pour les petites et moyennes entreprises. L'expiration du statut dérogatoire prévue par l'OMC ne signifie pas automatiquement qu'il faille, jusqu'à cette date, réglementer les préférences d'accès aux marchés et mettre un terme aux négociations. Les besoins de développement qu'ont les pays ACP devraient servir de fil directeur à la négociation des APE.

Pour créer les marges de manœuvre politiques nécessaires, il faudrait que l'UE œuvre activement en faveur d'un remaniement des règles de l'OMC et que les négociations sur les APE se restreignent aux seuls sujets déjà négociés et s'abstiennent de toucher aux « thèmes de Singapour » qui ne font pas l'objet de négociation à l'OMC. Pour atteindre les OMD, il faudrait que l'UE n'impose pas de clore les négociations en 2007. Afin que les APE deviennent un instrument de développement, il faut plus de transparence et une plus forte participation de la société civile, principalement au niveau national.

## LES FAITS

- Subventions aux exportations fournies par l'UE en 2005 pour soutenir les prix des produits laitiers sur le marché mondial : 1,43 milliards d'euros
- Coûts de la libéralisation du commerce pour l'Afrique subsaharienne (entre 1985 et 2005) : 212 milliards de dollars US
- Coûts estimés d'adaptation des pays ACP aux APE (entre 2008 et 2018) : 9,2 milliards d'euros
- Pertes estimées de revenus par la République du Congo en raison d'un APE : 11,7 % de son PNB
- Nombre de chômeurs ghanéens supplémentaires suite à la libéralisation des importations de produits de consommation (entre 1985 et 1993) : 50 000
- Part des importations ghanéennes en provenance des pays voisins et qui, en raison d'APE, pourrait être supplantée par des importations en provenance de l'UE : 17 %
- Hausse au Cameroun des importations de produits alimentaires transformés en provenance de l'UE après l'ouverture de son marché : 80 %
- Hausse possible de la valeur des exportations allemandes à la suite d'un APE entre l'UE et ECOWAS (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) : 291 millions d'euros

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Intégrer des mécanismes de sécurité dans les APE et dans d'autres accords commerciaux

Pour tenir compte des besoins de développement des pays du Sud et plus précisément des pays ACP, pour protéger les paysans, les marchés locaux et les industries naissantes, pour créer des emplois et faire avancer le développement rural, il faudrait que les APE et les autres accords commerciaux comportent des mécanismes de sécurité. Il faut concéder aux gouvernements de ces pays, une marge manœuvre afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs propres stratégies de développement.

### 2. Consentir un traitement préférentiel aux pays en développement

L'UE devrait revoir sa proposition de réforme des dispositions de l'OMC sur les accords de libre-échange régionaux (art. XXIV de l'accord du GATT) pour que les accords conclus avec des pays en développement autorisent des engagements asymétriques et un traitement spécifique et différencié.

### 3. Mettre les thèmes de Singapour entre parenthèses

L'UE doit renoncer à des accords dans les domaines des investissements, des politiques de la concurrence, des marchés publics, de la libéralisation des échanges de prestations de service et des volets commerciaux du droit de propriété intellectuelle, étant donné que de tels accords affaibliraient les marchés locaux et ne feraient qu'accroître la puissance monopolistique des entreprises multinationales sur les marchés.

### 4. Prolonger le délai assigné aux négociations sur les APE

Avant de conclure les négociations, l'UE et les ACP doivent prendre le temps de :

- ▶ consulter les organisations et les groupements de la société civile pouvant être victimes de répercussions négatives,
- ▶ garantir la prise en compte des résultats d'études d'impacts et leur incorporation dans les négociations.

### 5. Tenir compte des besoins propres aux pays ACP :

L'UE et les ACP doivent procéder par étapes avant de mettre en place un véritable libre-échange entre eux, c'est-à-dire :

- ▶ accorder suffisamment de temps aux pays ACP (20 ans minimum) pour renforcer leur intégration régionale et adapter leurs politiques nationales et leurs législations aux exigences des APE,
- ▶ fournir des ressources supplémentaires pour financer les coûts d'adaptation (« facilités d'adaptation »),
- ▶ supprimer toutes les subventions à l'exportation dont bénéficient les produits agricoles de l'UE,
- ▶ vérifier que la mise en œuvre des APE permette bien d'atteindre les objectifs définis au niveau national.





## Préférer la sécurité des personnes à des politiques défensives de sécurité

**D**epuis l'aube du nouveau millénaire, les politiques de développement, de relations extérieures et de sécurité de l'UE sont axées sur la prévention des conflits, la maîtrise des crises, le renforcement de la démocratie, la protection des droits humains. Elles s'appuient sur des partenariats fondés sur l'égalité et la responsabilité, notamment sur la responsabilité propre des organisations de la société civile. Nous reconnaissons l'engagement dont l'UE fait preuve pour la paix et la sécurité, un engagement fondé sur la défense de la sécurité des personnes. Toutefois, cet engagement manque encore de cohérence et les principes politiques sont encore mal traduits dans les faits. La mise en œuvre de ces politiques – par exemple la politique de migration – montre bien que l'UE poursuit un objectif défensif de sécurité eurocentrique au lieu de s'attaquer aux problèmes de façon préventive et cohérente.

Nous saluons le fait que l'UE reconnaisse que l'existence d'États défaillants constitue une menace pour leurs populations et pour l'Europe. Toutefois, nous ne voyons nulle part l'UE combattre les incohérences de sa politique ni les pratiques de certaines entreprises européennes qui contribuent à l'échec des efforts de développement de certains gouvernements et des organisations de la société civiles des pays africains. Les documents de l'UE ignorent les pratiques de l'UE et de ses États membres qui, en Afrique, sont parfois les causes de conflits armés ou qui les alimentent. Ainsi, par exemple, la politique commerciale de l'UE se trouve fréquemment en contradiction avec les objectifs de développement durable et de lutte contre la pauvreté. Les schémas de consommation d'énergie et de ressources naturelles en Europe, ainsi que les efforts déployés pour accéder à ces ressources, génèrent des conflits. Sans oublier que les États membres de l'Union Européenne comptent parmi les plus gros producteurs d'armes de petit calibre et d'armes légères.

## La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont des priorités

Nous sommes convaincus que le développement et les droits humains constituent des objectifs et des buts en eux-mêmes, et qu'ils ne doivent pas être considérés comme des moyens permettant d'atteindre d'autres buts ou comme des instruments politiques au service de l'UE et de ses relations extérieures.

La recherche de la paix, fondée sur la sécurité des personnes, doit se préoccuper des composantes suivantes :

- Un environnement qui permet une existence digne,
- Une couverture des besoins humains assurant un minimum vital,
- Un respect de la dignité humaine et la garantie pour tous d'un accès aux droits humains,
- Une protection contre les risques évitables.

Il faut combattre de façon durable les causes de l'insécurité des personnes et des sociétés et, notamment, combattre la faim, les maladies et la souffrance, les menaces physiques, le manque de participation politique et les inégalités. La stratégie africaine de l'UE, adoptée en 2006, réclame une assistance réciproque dans les forums internationaux tels que le Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'Organisation Mondiale du Commerce, qui traitent des thèmes et des problèmes des pays africains.

Nous reconnaissons que l'UE a pris des mesures politiques ciblant la prévention des conflits (facilité africaine pour la paix, mécanismes d'alerte précoce, appui au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion). Dans la pratique actuelle de répartition des ressources pour prévenir les conflits et consolider la paix, l'accent est pourtant mis sur des « mesures réactives ». Nous estimons que la prévention va au-delà de l'assistance technique apportée à l'architecture de la sécurité en Afrique. L'usage de la violence résulte en tout premier lieu d'une absence de prévention ou d'une prévention inefficace ou inadaptée.

Même si la mise en place de mécanismes et de structures capables de réagir face aux situations de crises constitue une contribution importante, la prévention des conflits armés réclame une approche plus complète.

La prévention requiert une sensibilité particulière envers les conditions de vie et les besoins des personnes. A cette fin, une coopération active avec la société civile est indispensable ; depuis de nombreuses années, cette coopération joue un rôle important dans la prévention des conflits violents au sein de ces sociétés.

## LES FAITS

- Dépenses militaires mondiales en 2005 : 1 118 milliards de dollars US
- Dépenses mondiales affectées en 2005 à l'aide au développement : 107 milliards de dollars US
- Budget du Ministère fédéral de la Défense en République fédérale d'Allemagne : 27,9 milliards d'euros
- Budget du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement 4,2 milliards d'euros
- Coût de quatre mois de mission de la Bundeswehr en République démocratique du Congo : 50 millions d'euros
- Fonds totaux affectés au Congo, en 2005, à la coopération pour le développement : 32 millions d'euros
- Nombre total d'armes de petit calibre dans le monde : 639 millions
- Nombre de morts liés aux armes de petit calibre : 500 000 personnes par an, soit une personne par minute

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Mettre l'accent sur la prévention et la consolidation de la paix

Dans ses concepts, ses instruments et ses actes, l'UE doit placer la prévention des conflits armés au premier plan. Elle doit aussi veiller à ce que les actions européennes ne contribuent pas en Afrique à l'escalade des conflits. En outre, nous demandons à l'UE de développer des mécanismes politiques non militaires pour empêcher les crises de s'aggraver dans les pays en situations conflictuelles.

### 2. Exercer un contrôle plus efficace du commerce des armes de petit calibre et des armes légères

L'UE doit insister auprès des fabricants d'armes, installés dans les États membres de l'UE, pour qu'ils respectent le code de conduite adopté par l'UE. Nous demandons en outre à l'UE qu'elle entame la transposition du traité international sur le commerce des armes (« Arms Trade Treaty »).

### 3. Utiliser les ressources naturelles en faveur du développement

Il faut que l'UE prenne des mesures concrètes pour adopter des dispositions plus sévères, par exemple en faisant appliquer les « Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » par les entreprises basées dans les États membres de l'UE. Ceci doit aller de pair avec le processus de Kimberley visant à la lutte contre le commerce illégal des diamants et avec l'initiative pour plus de transparence dans l'industrie des matières premières (EITI). Outre l'initiative EITI, nous demandons que les entreprises, basées sur le territoire de l'UE, publient les financements occultes versés aux gouvernants, aux responsables ou aux intermédiaires.

### 4. Faire participer les sociétés civiles africaines à la consolidation de la paix

Il faut ouvrir aux acteurs de la société civile les négociations des accords de paix et la surveillance de leur application. En outre, il faudrait que l'UE s'interdise de compromettre l'intégrité et l'indépendance des organisations de la société civile. L'UE doit développer des mécanismes permettant de protéger la société civile contre les poursuites que pourraient exercer les parties en conflit, vu que les États en sont incapables dans de nombreux conflits intérieurs que connaît l'Afrique, ou qu'ils sont eux-mêmes des protagonistes de ces conflits.

### 5. Assurer l'intégrité de la coopération pour le développement

Il faut que l'UE cesse de financer la Facilité africaine de paix à partir du Fonds européen pour le développement (FED). Dans ce but, l'UE doit mobiliser des fonds complémentaires. L'UE a besoin d'instruments spécifiques de financement afin de soutenir les programmes de lutte contre la pauvreté. D'autres instruments financiers sont nécessaires pour pouvoir mettre en œuvre les stratégies de prévention.

## Accélérer une évolution vers d'autres systèmes énergétiques – Organiser le développement sans provoquer de changements climatiques dommageables

L'utilisation durable de l'énergie est une condition préalable à la réalisation des OMD. L'accès à des flux d'énergies propres et abordables est indispensable au développement durable, à la lutte contre la pauvreté à l'action dans les domaines de la santé, de l'alphabétisation, de la création d'activités économiques et d'emplois, de la protection des revenus et de la justice.

Pourtant, les scénarios énergétiques pour le 21<sup>e</sup> siècle sont inquiétants : le système énergétique actuel n'est pas en mesure d'assurer la desserte énergétique de 1,6 milliards d'être humains ainsi privés d'accès. Outre la très grande inégalité dans l'accès à l'énergie, qui s'accroît encore avec la montée des prix des énergies fossiles, une poursuite de la politique énergétique actuelle entraînerait des catastrophes écologiques dont les plus pauvres auraient le plus à souffrir. Une ligne de faille se creuse entre les pauvres et les riches, tant dans chacun des pays qu'entre les différents pays. La hausse des prix du pétrole et du gaz nous conduit vers un monde moins sûr, un monde dans lequel une compétition exacerbée pour l'accès aux ressources entraînera des conflits locaux, régionaux, voire internationaux.

Ces dernières années, la montée des prix du pétrole a obligé de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, à effectuer des dépenses supplémentaires dépassant les ressources provenant de l'aide publique au développement et de la remise des dettes.

Les pays en développement ont besoin d'un meilleur accès à l'énergie, et le monde dans son ensemble doit réduire sa dépendance par rapport aux énergies provoquant des émissions de substances polluantes et de gaz à effet de serre. Il doit économiser l'énergie et renforcer l'efficacité énergétique. Il est dans l'intérêt conjoint de l'Afrique et de l'Europe de venir à bout de ces défis.

### Utiliser les énergies renouvelables en faveur du développement

L'approvisionnement énergétique joue un rôle décisif dans le développement économique, dans la réduction de la pauvreté et dans la pérennité écologique du développement. La réglementation du secteur énergétique revêt à ce titre une importance capitale. Les défis existant dans le domaine de l'énergie requièrent des cadres politiques coordonnés permettant de réformer les différents systèmes énergétiques nationaux. L'objectif doit être de créer les conditions propices à des solutions décentralisées, démocratiques et participatives. Il convient en premier lieu de renforcer le pouvoir de négociation des groupes défavorisés, afin que ceux-ci aient un meilleur accès aux flux modernes d'énergie. Vouloir copier en Afrique les structures et les systèmes énergétiques centralisés des pays de l'UE est une stratégie vouée à l'échec.

Les pays importateurs de combustibles fossiles doivent donner la priorité aux sources d'énergies renouvelables et décentralisées. Les sources d'énergie renouvelables sont souvent réputées trop chères et doivent fréquemment bénéficier de subventions. Toutefois, elles sont surtout coûteuses en terme d'investissement, c'est-à-dire en phase de démarrage. Leur fonctionnement et leur maintenance sont moins chers et elles exploitent les ressources disponibles sur place. Nous demandons que les subventions élevées destinées aux sources d'énergies conventionnelles soient réaffectées aux énergies renouvelables et que des mécanismes innovants de financement permettent de développer des réseaux décentralisés distribuant une énergie renouvelable aux populations locales, aux organisations de la société civile, aux entreprises privées et aux administrations.

Les milliards que les contribuables de l'UE accordent à des institutions financières internationales comme la Banque européenne d'Investissement et la Banque Mondiale sont inefficacement utilisés dans le secteur énergétique. Il est douteux que ces institutions puissent porter des solutions énergétiques





décentralisées. La majeure partie de leurs fonds continue d'être affectée à l'extraction de combustibles fossiles dont le Nord est le premier bénéficiaire.

Nous saluons les démarches de l'UE en faveur d'une politique énergétique durable, tout comme l'utilisation accrue en Allemagne de sources d'énergies renouvelables. L'initiative énergétique de l'UE est un exemple positif de financement, mais c'est un exemple qui doit devenir

plus transparent. En liaison avec cette initiative européenne, nous appelons les États membres de l'Union à jouer un rôle pionnier et crédible dans le domaine des énergies renouvelables.

L'Afrique a besoin de know-how et d'assistance technique pour pouvoir utiliser plus intensément les énergies renouvelables en zones rurales. Ceci signifie non seulement des importations exemptées de droits de douane mais aussi la

création de capacités de fabrication locales. La mise en place, notamment dans les campagnes, d'une desserte énergétique moderne comprend non seulement la desserte asservie ou non à un réseau, mais aussi la mise à disposition d'équipements adaptés comme par exemple des cuisinières perfectionnées, des micro-centrales hydrauliques, des centrales et séchoirs solaires, des installations solaires de retraitement de l'eau ou des pompes éoliennes.

## LES FAITS

- Investissements du groupe de la Banque Mondiale dans le secteur énergétique (2006) : 4,4 milliards de dollars US
- Part de fonds affectés aux énergies nouvelles renouvelables : 190 millions de dollars US
- Hausse attendue des besoins énergétiques mondiaux : Passage de 10 000 mégatonnes d'équivalent pétrole (Mtep) en 2000 à 16 300 Mtep d'ici à 2030.
- Hausse attendue des besoins énergétiques de l'Afrique : de 500 Mtep (2000) à 1 000 Mtep (2030)
- Part annuelle de l'Afrique dans les émissions mondiales de gaz carbonique : 3,6 %
- Nombre de personnes vivant en Afrique subsaharienne en 2002 sans accès à l'électricité : 526 millions
- Pourcentage de la population ayant accès à un réseau : 5 % et, parfois, moins de 2 % en zones rurales.

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Restructurer les fonds en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables

Il faut réaffecter les financements européens au profit des énergies renouvelables et d'une amélioration de l'efficacité énergétique. Les fonds publics destinés aux sources énergétiques renouvelables décentralisées doivent être transmis à des institutions et organisations capables de livrer les meilleurs résultats tant du côté des bailleurs que du côté des bénéficiaires. En plus des financements mis à la disposition des gouvernements, l'UE doit dégager des moyens accessibles aux populations locales, aux organisations de la société civile et au secteur privé.

### 2. Faire valoir l'influence européenne dans les organisations internationales de financement

L'Union européenne doit défendre dans les instances de pilotage des institutions financières internationales une politique énergétique nouvelle. Nous invitons le gouvernement fédéral à mettre un tel processus en route au cours de sa présidence. Le poids des États membres de l'UE au sein de la Banque Mondiale est de 28 %. Les pays de l'UE ont donc la possibilité de veiller à ce que les milliards affectés aux combustibles fossiles soient redirigés vers des sources d'énergies renouvelables et décentralisées.

### 3. Faire avancer la réforme des secteurs énergétiques nationaux et promouvoir des politiques énergétiques nouvelles

Dans la politique de développement pratiquée par l'UE et ses États membres, le thème de l'énergie doit dépasser le stade des projets isolés et se concentrer sur la réforme du secteur énergétique et sur l'évolution des politiques énergétiques. Les sources d'énergies renouvelables et les groupes défavorisés doivent devenir les priorités des politiques énergétiques ayant pour objectif de mettre sur pied des réseaux décentralisés et modernes.

### 4. Instaurer les conditions préalables à la diffusion de technologies énergétiques modernes et durables

L'UE doit contribuer à la diffusion des savoirs organisationnels et technologiques et à la promotion des capacités de fabrication dans le domaine des énergies renouvelables.



## Éviter un changement climatique dangereux

**L'**Afrique est particulièrement menacée par le changement climatique. Si l'on croit les prévisions, le changement climatique va aggraver la pénurie d'eau qui sévit déjà en raison de moindres précipitations dans le nord et dans le sud du continent. Dans de nombreuses régions, la sécurité de l'approvisionnement alimentaire est menacée dès aujourd'hui du fait de la baisse des précipitations l'aridité des sols. En raison de la hausse de température, l'extension des espaces, où sévissent des vecteurs de maladies, a des répercussions sur la santé humaine. De nombreux effets du changement climatique vont aggraver l'inégalité entre les sexes au détriment des femmes. Le changement climatique mine les perspectives de développement et la réalisation des OMD. Or ces perspectives sont nécessaires pour permettre aux pauvres de s'adapter aux répercussions négatives du changement climatique.

L'UE a reconnu que le changement climatique aura probablement des conséquences désastreuses sur les pauvres, du fait de catastrophes climatiques lourdes de conséquences, mais aussi du fait que la destruction de leurs cadres de vie et de leurs conditions de production.

Pour les pays en développement, l'adaptation au changement climatique constitue un défi gigantesque, surtout du point de vue financier. Selon des estimations de la Banque Mondiale, environ 20 % des investissements sont sensibles aux changements climatiques. Pour adapter les mesures de développement au changement climatique, il faudra chaque année investir dix à 40 milliards de dollars US supplémentaires. Ce chiffre devrait continuer à croître avec les émissions de gaz à effet de serre. Les fonds déjà mis à disposition par les pays industriels afin de promouvoir l'adaptation ne représentent actuellement que quelques pour cent du financement nécessaire à cette adaptation.

## Soutenir les mesures d'adaptation est une question de justice

Nous saluons le fait que l'UE commence à affronter les défis que lui pose le changement climatique en matière de politique de développement. Le plan d'action de l'UE adopté en 2004 sur le changement climatique, lors de l'examen de sa politique de coopération pour le développement, constitue un cadre d'action précieux. De même, les douze engagements de cohérence adoptés par le Conseil proposent des mesures de lutte contre le changement climatique. Pour éviter un changement de climat dangereux, qui dépasserait la capacité d'adaptation de millions d'êtres humains en Afrique, il faut impérativement limiter le réchauffement global, d'ici à la fin du siècle, à moins de deux degrés par rapport au niveau de température de l'ère préindustrielle. Que le Conseil Européen s'entende sur cet objectif revêt une importance cruciale. A cette fin, il faudrait que l'UE, d'ici à 2050, réduise ses émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport à 1990, mais garantisse aussi la cohérence avec d'autres politiques comme celle de la sécurité de l'approvisionnement énergétique. En Afrique, le soutien d'un développement climatiquement compatible, sur la base de sources d'énergies renouvelables, est indispensable.

Vu que le changement climatique est provoqué par les pays rejetant beaucoup de gaz à effets de serre, il faudra affecter des fonds supplémentaires pour permettre de pallier ces contre-coups négatifs. Il ne s'agit pas ici d'une question de charité, mais de simple justice. Le gigantesque fossé entre les besoins financiers nécessaires à l'adaptation et les fonds fournis par les pays industriels se creuse.

L'adaptation au changement climatique doit se réaliser aux niveaux locaux, régional et national. Elle sera de la plus grande utilité là où les répercussions du changement climatique se manifesteront d'abord et de la manière la plus grave. Ainsi, par exemple, des projets en cours au Bénin s'efforcent de compenser la pénurie de bois, conditionnée par le climat, en distribuant des cuisinières plus efficaces. Il

s'agit là d'une approche pour venir à bout de ce problème, mais une approche qui cherche à profiter à la fois à la santé humaine et à l'environnement. Si l'on veut maîtriser les changements climatiques, il faut soutenir les populations africaines en améliorant leur capacité d'adaptation. Le financement visant à appuyer les mesures correspondantes devra être orienté vers des actions concrètes.

L'UE joue aussi un rôle important dans les négociations sur la mise en œuvre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Son attitude à l'égard de la hausse des financements d'adaptation et de la mise en place des instruments correspondants, mais aussi son action visant à réduire ses propres émissions de gaz à effets de serre, influera sur les prochaines négociations concernant les changements climatiques.

## LES FAITS

- Nombre de gens qui, en 2025, seront affectés en Afrique par la pénurie ou le manque d'eau : 480 millions sur une population totale de 1,355 milliards
- Efficacité de la prévention contre les catastrophes : un dollar permet d'économiser jusqu'à sept dollars de mesures d'aide immédiate.
- Nombre possible de décès supplémentaires dus à des maladies elles-mêmes imputables au changement climatique en Afrique jusqu'en 2100, si rien ne vient stopper la hausse de la température : 180 millions
- Nombre de personnes menacées par des inondations dans les zones côtières africaines : 70 millions en 2080 contre un million en 1990.

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Assurer de la cohérence de toutes les mesures prises par l'UE

L'UE doit veiller à ce que toutes les discussions menées et toutes les mesures prises en Europe, ayant un lien avec le changement climatique, s'orientent sur l'objectif prééminent du Conseil Européen : limiter le réchauffement global à moins de deux degrés Celsius et empêcher des changements climatiques dangereux. Pour ce faire, l'UE et d'autres pays industriels doivent, d'ici à 2050, réduire leurs émissions d'au moins 80 %.

### 2. Accroître les fonds d'adaptation au changement climatique

En conformité avec le principe du pollueur payeur, il faudrait que l'UE recherche la mise en œuvre de propositions innovantes visant à hausser les fonds d'adaptation destinés aux pays africains. Parmi elles, figurent par exemple l'utilisation des recettes de ventes des titres européens d'émission, l'extension de la redevance – alimentant le Fond d'adaptation des Nations Unies – à tous les mécanismes flexibles énoncés dans le protocole de Kyoto et l'introduction d'une taxe sur les transports aériens qu'il faudrait appliquer en priorité au kérosène.

### 3. Améliorer le soutien aux processus d'adaptation au niveau local

L'UE et les gouvernements africains doivent améliorer les programmes d'adaptation et leur permettre d'atteindre les populations locales. Ceci requiert des moyens permettant d'étendre géographiquement les exemples réussis de programmes d'adaptation engagés au niveau local, d'informer les groupes de population menacée et de soutenir les organisations de la société civile pour leur permettre de participer à la formulation de Programmes nationaux d'action pour l'adaptation. Il faudrait impliquer les femmes de façon appropriée dans ces programmes car elles sont des actrices importantes.

### 4. Réexaminer de fond en comble le plan d'action de l'UE contre le changement climatique dans le cadre de la coopération pour le développement et décider de mesures subséquentes

Ce réexamen nécessitera que :

- ▶ les sociétés civiles africaines et européennes puissent participer activement et que leur soient fournis des fonds suffisants pour les appuyer.
- ▶ l'examen du plan d'action de l'UE soit transparent et complet.
- ▶ ce processus tienne compte des progrès scientifiques les plus récents, des estimations des besoins soient réalisés et les moyens requis soient libérés pour prendre les mesures nécessaires.



## VIH/Sida – Améliorer l'accès à la prévention, au traitement et aux soins

**L**es populations africaines n'ont pas suffisamment accès aux services destinés à la prévention du VIH. 20 % seulement des personnes séropositives et souffrant du Sida ont accès à des médicaments antirétroviraux (ARV) capables de prolonger leur existence. Malgré les efforts de l'UE pour lutter contre le VIH/Sida, la politique communautaire ne prévoit pas la promotion à long terme d'un « accès universel à la prévention, aux soins et au traitement ». En outre, il manque en 2007 au moins huit milliards de dollars US pour financer la lutte mondiale contre le Sida, et la tendance va aller en s'aggravant au cours des années à venir. L'accès aux ARV est restreint par les règlements de l'OMC, notamment pour les pays sans production pharmaceutique propre ; cet accès s'est détérioré le 1er janvier 2005 avec l'expiration de la période de transition accordée aux pays en développement. Conformément à l'accord TRIPS sur les droits de propriété intellectuelle, il est prévu d'accorder aux médicaments et procédés de diagnostic une protection de 20 ans. Des pays comme l'Inde et le Brésil qui produisent des ARV pour l'Afrique à un coût (encore) avantageux doivent désormais respecter ces dispositions. Dans des cas exceptionnels seulement, les États sont en droit de décerner des licences obligatoires ouvrant droit à la production des ARV, mais la procédure bureaucratique et politique correspondante est compliquée, voire inapplicable. L'Afrique compte déjà plus de douze millions d'enfants orphelins. Un nombre de plus en plus grand d'entre eux n'a pas accès à ces droits fondamentaux que sont l'éducation, la nourriture, le logement et les soins médicaux. Ils sont particulièrement exposés à l'exploitation et aux abus de toutes sortes. De nombreux États membres des Nations Unies n'appliquent pas les recommandations du « Cadre d'action pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables dans un monde meurtri par le VIH/Sida », un document capital, élaboré par l'ONU et la société civile. L'UE ne s'est pas dotée des moyens de financement et des mécanismes de contrôle de l'application des programmes correspondants.

L'accès aux prestations élémentaires de santé est gravement menacé par la pénurie aiguë de professionnels. L'OMS indique qu'il manque, dans le monde entier, quatre millions d'agents de santé.

### Pour une approche à long terme

Nous sommes convaincus qu'une approche à long terme, dotée de financements suffisants et prévisibles et d'une vision cohérente, pourrait endiguer cette pandémie. De ce point de vue, l'approche visant un « Accès universel à la prévention, aux soins et au traitement », déjà entérinée par les Nations Unis, les pays du G8 et la société civile, est essentielle.

Vu qu'en Afrique les femmes représentent le groupe social le plus menacé et qu'il leur faut assumer un très lourd fardeau, celui de s'occuper d'autrui, il faudrait qu'elles figurent au centre de la stratégie de l'UE. Il faudrait contrôler et évaluer régulièrement tous les efforts de lutte de l'UE contre la pandémie. Contenir le VIH/Sida suppose de la part de l'UE une démarche cohérente, assurant l'harmonisation entre les programmes anti-VIH/Sida et d'autres domaines de la politique communautaire comme la politique commerciale.

Les licences obligatoires constituent un instrument important pour garantir l'accès à des médicaments antirétroviraux destinés à sauver la vie des malades. Reste que nous ignorons comment les médicaments nouvellement développés seront brevetés, alors que cette question acquiert toujours plus d'importance. La décision prise par l'OMC le 30 août 2003 d'aider les pays dénués de capacités de production à accéder aux ARV n'a jamais fonctionné parce qu'elle repose sur des procédures trop bureaucratiques quand ce n'est pas inapplicables. L'inscription de cette décision dans l'accord TRIPS et dans le droit communautaire a des répercussions catastrophiques sur la fourniture d'ARV à l'Afrique. Il faudrait que l'UE s'attaque sans délai au problème des orphelins et des enfants vulnérables afin que la crise à long terme, menaçant la cohésion sociale dans les pays africains, ne s'aggrave





pas encore davantage. L'UE devrait tenir la promesse contenue dans son programme d'action visant la lutte contre le VIH/Sida et la mettre en œuvre.

Investir dans la formation des professionnels de santé, tant en Europe qu'en Afrique, est une condition préalable à l'atteinte de l'objectif « d'accès universel ». L'UE peut apporter son aide sous forme de ressources

dont la fourniture permettra d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé en Afrique. En avril 2006, le Conseil Européen a certes décidé d'une « Stratégie de l'UE sur les mesures de lutte contre la pénurie aiguë de professionnels de santé dans les pays en développement », mais aucun objectif ni aucun calendrier de mise en œuvre n'ont été définis.

## LES FAITS

- Pourcentage de la tranche des 15 à 24 ans dans l'ensemble des séropositifs africains : 40 %
- Pourcentage de femmes parmi les séropositifs en Afrique subsaharienne : 59 %
- Accès à un traitement anti-rétroviral : 23 % des 4,6 millions d'Africaines vivant au Sud du Sahara avec le VIH
- Orphelins du Sida en Afrique subsaharienne : plus de 12 millions (selon les prévisions, leur nombre dépassera les 18 millions en 2010)
- Sur 39,5 millions de personnes séropositives, 24,7 millions vivent en Afrique subsaharienne.

Les deux tiers des infections nouvelles enregistrées en 2005 l'ont été en Afrique subsaharienne. Soit 2,8 millions de personnes.

Aujourd'hui, 44 % de la population subsaharienne est âgée de moins de 15 ans. Une prévention contre le VIH est indispensable si l'on veut empêcher à l'avenir des taux d'infection élevés.

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Soutenir l'approche de « l'accès universel à la prévention, aux soins et au traitement », et l'inscrire dans la politique de l'UE

A long terme, il faut assurer un financement suffisamment volumineux et mettre en place un système de suivi et d'évaluation permettant des comptes-rendus qui soient documentés par sexes. L'UE devrait contribuer de façon raisonnable à combler le vide béant dans le financement (huit milliards de dollars US). Il faudrait que le rôle des femmes en Afrique figure au centre de la stratégie de l'UE. Cette stratégie inclut aussi de soutenir les méthodes de prévention spécifiquement applicables aux femmes. Par ailleurs, il faudrait engager des campagnes d'opinion invitant les hommes à assumer leur responsabilité dans la lutte contre cette pandémie.

### 2. Empêcher que l'UE ratifie l'amendement apporté à l'accord TRIPS

L'UE devrait présenter une solution nouvelle, non bureaucratique, garantissant aux pays africains un accès rapide aux ARV. L'UE devrait également soutenir la production d'ARV génériques sur place et prôner, auprès de ses États membres et d'autres nations, que l'on ne force pas les pays africains non intégrés dans « l'accord TRIPS Plus » à observer des règlements encore plus sévères sur la protection intellectuelle, via des brevets.

### 3. Réagir aux conséquences négatives et du Sida sur les populations africaines et en particulier sur les jeunes femmes et les enfants

L'UE doit mettre en place des programmes prévoyant une assistance et un suivi complets des orphelins et enfants vulnérabilisés par le VIH/Sida. De tels programmes doivent bénéficier d'objectifs clairs et de budgets spécifiques.

### 4. Fournir des contributions substantielles à long terme au système de santé publique

Il est capital de mettre en place une infrastructure et d'encourager la hausse des qualifications et l'amélioration des conditions dans lesquelles travaillent les agents de santé en Afrique.

## Imposer l'équité entre les sexes

La Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Pékin, 1995) a exigé l'établissement d'une équité entre les sexes et a défini, comme instrument pour imposer la promotion des femmes, le Gender Mainstreaming et la non-discrimination des femmes. Depuis 1996, toutes les politiques de l'UE et toutes les actions engagées par cette dernière doivent appliquer ces deux instruments. Bien que l'accord de Cotonou et d'autres décisions de l'UE exigent, en tant que valeur et objectif, une évolution vers la parité entre les sexes, il règne un manque de cohérence entre cette orientation et la définition des politiques de développement. Nous nous réjouissons que l'UE se soit engagée à inscrire l'égalité entre les sexes dans le Consensus Européen, dans ses politiques et dans ses pratiques. Mais nous soulignons en même temps que le défi réside dans la mise en œuvre des politiques. Nous soutenons cette double approche avec, d'une part, la permanence d'une dimension « genre » dans toutes les actions et, d'autre part, la mise en œuvre d'actions spécifiquement destinées aux femmes. Cette obligation n'est toutefois accompagnée ni de ressources adéquates aussi bien financières que humaines, ni de directives claires sur l'intégration de l'approche « genre » dans toutes les politiques. En outre, il manque dans les stratégies par pays de l'UE des programmes élaborés en fonction des sexes.



### Équité entre les sexes, condition préalable à la réalisation des OMD

Les femmes et les jeunes filles jouent un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement. Ce sont souvent les femmes qui sont à l'origine du changement. Elles représentent la majorité de la population mondiale, mais aussi la majeure partie des personnes vivant dans une situation de pauvreté absolue. Pour cette raison, la politique européenne doit contrecarrer la marginalisation des femmes dans le processus de développement.

Dans la préparation de la communication prévue par la Commission sur l'équité entre les sexes et la politique de développement, il faut que l'UE consulte les groupements de femmes et les organisations féminines en Europe et en Afrique.

Pour améliorer la situation des femmes en Afrique, il faut que l'UE et les États africains accordent aux femmes un accès égalitaire à toutes les institutions et processus politiques. Représentant elles-mêmes une part de la société civile, il faut que les organisations féminines soient dotées de moyens suffisants et qu'on les soutienne dans leur effort de création de capacités organisationnelles et humaines. Le Gender Mainstreaming et la promotion politique, sociale, économique et culturelle des femmes sont des instruments indispensables si l'on veut parvenir à l'équité entre les sexes et à un développement durable. Nous exigeons plus de justice entre les sexes et la fixation d'un calendrier pour les actions visant à l'évolution vers la parité en Afrique. Nous réclamons de l'UE qu'elle encourage les activités conçues en fonction des sexes et orientées sur ceux-ci et qu'elle garantisse la participation des femmes et des organisations féminines dans les négociations concernant la coopération pour le développement.



## LES FAITS

- Part des femmes et des enfants parmi les personnes vivant sous le seuil de pauvreté : 70 %
- Contribution des femmes du monde entier au nombre d'heures de travail fournies : 66 %
- Part des femmes dans les salaires versés dans le monde : 10 %
- Part du patrimoine mondial détenu par les femmes : 1 %
- Part de femmes analphabètes : 66 %
- Sièges parlementaires occupés par des femmes : 16 %
- Nombre de femmes n'ayant pas accès aux contraceptifs : 200 millions
- Part de femmes dans le nombre total de séropositifs : 59 %

## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Protéger les droits des femmes dans tous les domaines politiques de l'UE et faire de cette protection une réalité

Il faut que l'UE, en collaboration avec les États africains, mette en oeuvre dans tous les domaines politiques les engagements énoncés dans « l'Accords sur la suppression de toute forme de discrimination de la femme ». Il faut soutenir l'application du protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme visant les droits de la femme en Afrique (protocole de Maputo).

### 2. Vérifier les répercussions que peuvent avoir les accords commerciaux sur l'équité entre les sexes

Avant de conclure des APE et d'autres accords commerciaux au niveau local, régional ou national, il faut que l'UE vérifie quelles répercussions ceux-ci peuvent avoir sur la situation des femmes dans les villes et dans les campagnes. Pour améliorer la capacité de production et les aptitudes commerciales des femmes, il faudrait mettre des fonds communautaires à leur disposition. Compte tenu des répercussions négatives que la politique commerciale de l'UE a sur les productrices et les commerçantes qui représentent la majeure partie de la population rurale, nous exigeons de la cohérence entre les deux politiques du développement et du commerce.

### 3. Garantir aux femmes l'accès à des énergies renouvelables

L'UE est invitée à fournir aux femmes des moyens leur permettant d'utiliser les énergies renouvelables pour réduire leurs charges quotidiennes de travail et les pertes de temps et pour protéger leur santé. Il faut garantir aux femmes le libre accès à l'énergie, à l'eau ainsi qu'aux technologies nouvelles. Vu que dans la protection climatique les femmes sont elles aussi des actrices importantes, il faudrait les former à égalité de droits aux mesures d'adaptation.

### 4. Soutenir les femmes dans leur lutte contre le VIH/Sida

L'UE est invitée, en coopération avec les pays africains, à réaliser des droits sexuels et de reproduction reconnus aux femmes, tels qu'ils ont été décidés à la Conférence des Nations Unies du Caire en 1994. Elle est invitée à offrir des services de santé de base et à contribuer à la fourniture d'un traitement médical peu coûteux. Nous en appelons à l'UE pour qu'elle soutienne les pays africains dans les campagnes visant à la responsabilité des hommes dans la prévention du VIH/Sida et dans les violences spécifiques faites aux femmes. Sont également nécessaires des stratégies de prévention destinées aux femmes et des programmes spéciaux de sécurité alimentaire.

### 5. Renforcer le rôle des femmes pour garantir la sécurité des personnes

L'UE doit garantir la participation active des femmes à toutes les instances concernées par la prévention et la résolution des conflits, ainsi que par l'aide d'urgence en cas de catastrophe. Elles doivent être consultées lors des missions de planification, de réalisation et d'évaluation correspondant à ces situations extrêmes (Résolution 1325 des Nations Unies). Les mandats assignés à ces missions doivent aussi inclure la protection des femmes victimes de violences. Nous exigeons avec insistance la mise en application de la Résolution 1325 dans les plans d'action nationaux.

### 6. Assurer la participation des femmes à la politique sociale

En collaboration avec les pays africains, il faut que l'UE accorde aux femmes un accès égalitaire à tous les organes exécutifs et processus décisionnels, et qu'elle garantisse leur participation active. Il faut soutenir, par des moyens financiers et un know-how adéquats, les groupements de femmes et les organisations féminines d'Afrique car ceux-ci et celles-ci font partie de la société civile.



## Renforcer le rôle des organisations de la société civile

Ces dernières années, l'entendement, que la Commission Européenne et le Conseil avaient du rôle des organisations civiles, a connu de profonds changements. Nous sommes convaincus que la dénomination « acteurs non étatiques » pour désigner les organisations non gouvernementales (ONG) reflète plus qu'une simple modification de terminologie. Des documents capitaux suggèrent un changement de paradigme. Parmi eux figurent le communiqué de la Commission sur la participation des acteurs non étatiques à la politique de développement des Communautés Européennes (2003), le Consensus européen sur la politique de développement (2005) et le programme thématique « Acteurs non étatiques et pouvoirs publics locaux dans le processus de développement » (2006).

La notion d'acteurs non étatiques comprend un large éventail d'acteurs différents, qui ne partagent pas forcément les mêmes valeurs et une éthique qui se réfère à l'être humain, ne mènent pas nécessairement des activités sans but lucratif, ne poursuivent pas des objectifs caritatifs et ne s'engagent pas dans la durée. En outre, les organisations non gouvernementales sont considérées dans ces documents comme des exécutants de programmes élaborés d'avance. Ceci restreint fortement leur droit d'initiative. Bien que nous ne soyons pas hostiles a priori à une délocalisation (décentralisation) des décisions au profit des délégations européennes dans chacun des pays partenaires, la traduction dans la pratique de ce mouvement nous inquiète car elle varie fortement selon les spécificités des délégations et des pays. Nous attirons l'attention sur le fait que les mécanismes de décentralisation affaiblissent les relations entre organisations africaines et européennes, ce qui à terme est un mauvais calcul.

### Les organisations de la société civile sont les vecteurs du changement

Nous nous opposons à toute tentative visant à « marchandiser » les efforts privés en faveur d'un développement durable. La tendance actuelle au sein de l'UE n'est pas compatible avec l'entendement que les organisations de la société civile ont d'elles-mêmes.

#### CE QUE NOUS SOMMES

Nous faisons partie intégrante des sociétés contemporaines et nous leurs sommes indispensables. Notre identité et nos objectifs sont affichés dans les statuts de nos associations. Parmi les organisations de la société civile figurent les associations de solidarité internationale, qui fournissent des services et mettent en œuvre des actions humanitaires d'urgence ou des projets de développement. Ces organisations peuvent être soutenues par des communautés religieuses ou par des organisations laïques. Il existe de nombreux autres acteurs, mais les organisations non gouvernementales se distinguent toutefois par leurs orientations éthiques et leurs actions désintéressées

#### NOTRE RÔLE

Nous ne sommes pas des « bouche-trous » de la politique publique mobilisés pour remédier aux défaillances du marché, mais des acteurs à part entière du développement, qui apportent des contributions essentielles dans des domaines comme l'appui aux politiques de développement, la paix et la résolution des conflits, l'organisation de services sociaux, la défense des droits humains, l'égalité entre les sexes, la lutte contre la pauvreté ou les transferts de connaissances.

Nous disposons de contacts directs grâce à notre pratique du partenariat pour atteindre les personnes en difficulté, en particulier ceux qui sont marginalisés dans leurs sociétés.

Nous encourageons et soutenons la participation de la population sur place. Cela va de la participation des femmes et des minorités aux processus décisionnels locaux à la formulation de stratégies sur la lutte contre la pauvreté (PRSP), à la participation dans le cadre du « Mécanisme d'examen par les pairs » auquel recourt le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), et à la

consultation lors de l'élaboration de la politique de l'UE. Dans l'intérêt des personnes, nous surveillons et jugeons aussi les efforts des gouvernements et des entreprises cherchant à assumer leur responsabilité sociale et environnementale. Nous assurons donc une fonction de veille.

Dans les États fragiles aux institutions publiques effondrées, nous sommes des fournisseurs importants, et parfois même uniques, de services essentiels pour les groupes sociaux en difficultés. En situations post-confliktuelles, lorsque les insti-

tutions publiques sont encore faibles, nous facilitons la transition entre la phase d'urgence et celle de la reconstruction et du développement.

#### NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

Les organisations non gouvernementales mettent en place des réseaux pour échanger des informations entre elles et se concerter afin d'accroître les effets de leurs actions aussi bien au niveau local qu'au niveau international. Elles fondent des partenariats pour renforcer le dialogue entre le Nord et le Sud. L'engagement porté par des valeurs conjointes,

une gouvernance démocratique et une bonne gestion interne des organisations, des mécanismes d'autorégulation et une utilisation conjointe des ressources constituent la base sur laquelle sont fournies des services de haute qualité. Transparence et redevabilité sont des traits caractéristiques essentiels de leurs méthodes de travail.

Elles sont prêtes à vérifier régulièrement ces principes fondateurs pour garantir que les partenaires ne perdent pas de vue, en route, leurs principes et leurs objectifs stratégiques.

## LES FAITS

- Dons privés aux organisations sans but lucratif, en Allemagne, entre octobre 2004 et octobre 2005 : 3,5 milliards d'euros
- Nombre de donateurs et de donatrices privés : 32,6 millions de personnes
- Part des organisations de la société civile dans le budget de l'aide étrangère de l'UE en 2004 : 9 % (681 millions d'euros sur 7,7 milliards)
- Part moyenne de cofinancement apportée par la Commission Européenne : 13 %



## Nous invitons le gouvernement fédéral à prôner auprès des institutions européennes ce qui suit :

### 1. Reconnaître le rôle important de la société civile et le protéger

L'UE doit reconnaître le rôle unique en son genre de la société civile et de ses organisations en tant qu'acteurs indépendants et sans but lucratif. Elle doit protéger ce rôle afin que les ONG puissent accomplir leurs tâches.

Nous insistons sur notre volonté d'être appelés « organisations de la société civile » et non « acteurs non étatiques ».

### 2. Respecter le principe de participation de la société civile

Les organisations de la société civile doivent être associées à toutes les étapes d'une politique de coopération pour le développement, c'est-à-dire :

- ▶ Lors de la formulation et de la mise en œuvre de la politique européenne de développement,
- ▶ Lors de la définition des ordres du jour et des calendriers,
- ▶ Lors de l'élaboration de dispositions sur le financement d'organisations relevant de la société civile, notamment dans les pays dont les gouvernements et les organisations de la société civile entretiennent des rapports tendus.

### 3. Reconnaître le droit d'initiative des organisations membres de la société civile

Il faut que l'UE reconnaisse que les organisations de la société civile ne sont pas seulement des organisations exécutantes et qu'elles doivent pouvoir exercer un droit d'initiative pour définir et mettre en œuvre avec leurs partenaires non gouvernementaux leurs programmes d'activités.

### 4. Réviser les critères de sélection des requérants

Il faut réformer les dispositions communautaires et les critères de sélection, notamment en ce qui concerne l'accès aux fonds de l'UE, en mettant en avant leur savoir-faire et l'appui au renforcement de la société civile partenaire.

## Participantes et participants au workshop auteur du manifeste

Agnes Abuom, Executive Committee World Council of Churches, Kenya • Marc Baxmann, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Richard Brand, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Alexandra Burmann, Brot für die Welt, Allemagne • Mulugeta Debebe, Oromiya Self Help Organisation, Éthiopie • Pierre Dembele, Mali Folkecentre, Mali • Karin Döhne, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Krystel Dossou, Organisation des Femmes pour la gestion de l'Énergie, de l'Environnement la promotion du Développement Intégré, Bénin • Ewah Eleri, International Centre for Energy, Environment & Development, Nigeria • Arno Eul, Karl Kübel Stiftung, Allemagne • Fabrice Ferrier, Coordination Sud, France • Michael Frein, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Bruno Friedrich, Deutsche Welthungerhilfe, Allemagne • Christa Frosch-Asshauer, Deutsche Welthungerhilfe, Allemagne • Marie Ganier-Raymond, Alteri, Allemagne • Hildegard Hagemann, Deutsche Kommission Justitia et Pax, Allemagne • Ulrike Hanlon, Arbeitsgemeinschaft Entwicklungshilfe, Allemagne • Sven Harmeling, Germanwatch, Allemagne • Wolfgang Heinrich, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Reinhard Hermle, Misereor, Allemagne • Monika Hoffmann-Kühnel, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Ruth Kahurananga, World Vision International, Ouganda • Grace Kaiso, Ouganda Joint Christian Council, Ouganda • Valerie Vat Kamatsiko, World Vision East Africa Peace Network, Ouganda • Gerald Knauf, Forum Umwelt und Entwicklung, Allemagne • Gladman Kundhlande, Southern Alliance for Indigenous Resources, Zimbabwe • Werner Küpper, CCF-Kinderhilfswerk, Allemagne • Anke Kurat, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Joachim Lindau, Allemagne • Astrid Lohbeck, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Hassen Lorgat, South African National NGO Coalition, Afrique du Sud • Jürgen Maier, Forum Umwelt und Entwicklung, Allemagne • Antje Mangelsdorf, action medeor, Allemagne • Erika Märke, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Lancedell Mathews, New African Research & Development Agency, Liberia • Marvin Meier, World Vision, Allemagne • David Moindi, African Centre for Technology Studies, Kenya • Nelson Muffuh, Christian Aid, Großbritannien • Wanja Muthungu, Plan Kenya, Kenya • James Njagu, Christian Children's Fund, Kenya • Christiane Noe, Christoffel-Blindenmission, Deutschland • Emma Odegi, Deutsche Stiftung Weltbevölkerung, Kenya • Oduor Ong'wen, Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Institute, Kenya • Ibrahim Ouedraogo, INADES Formation IF, Côte d'Ivoire • Rev. Father Ezekiel Owoeye, Justice, Development and Peace Commission, Nigeria • Martin Petry, Brot für die Welt, Allemagne • Katharina Philipps, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Klaus Piepel, Misereor, Allemagne • Christa Randzio-Plath, Marie-Schlei Verein, Allemagne • Jürgen Reichel, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Rita Roque, Germanwatch, Allemagne • Maria da Graca Samo, Forum Mulher, Mozambique • Christine Schultze, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Dieter Simon, Welthaus Bielefeld (KOSA), Allemagne • Joseph Ssuuna, Participatory Ecological Land Use Mangement Association, Ouganda • Michael Steeb, Arbeitsgemeinschaft Entwicklungshilfe, Allemagne • Normann Steinmaier, Deutsche Welthungerhilfe, Allemagne • Anja Stuckert, Plan International, Allemagne • Birte Thomsen, action medeor, Allemagne • Karin Ulmer, Aprovez, Bruxelles • Lucas Wadenya, Stipa, Ouganda • Bernhard Walter, Brot für die Welt, Allemagne • Sonja Weinreich, Evangelischer Entwicklungsdienst, Allemagne • Nina Wepler, Deutsche Stiftung Weltbevölkerung, Allemagne • Uli Werner, AT-Verband, Allemagne • Verena Wiesmann, Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen, Allemagne • Marita Wiggerthale, Oxfam Allemagne, Allemagne • Chris J. Williams, The Rural Action Committee of Mpumalanga, Afrique du Sud • Natascha Zupan, Gruppe Friedensentwicklung, Allemagne

## Membres de VENRO (état : décembre 2006)

action medeor – Deutsches Medikamenten-Hilfswerk • ADRA – Adventistische Entwicklungs- und Katastrophenhilfe • Ärzte der Welt • Ärzte für die Dritte Welt • Ärzte ohne Grenzen \* • AeJ – Arbeitsgemeinschaft der Evangelischen Jugend • AGEH – Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe • agl – Arbeitsgemeinschaft der Eine-Welt Landesnetzwerke • Akademie Klausenhof • Aktion Canchanabury • Andheri-Hilfe Bonn • Arbeiter Samariter Bund Allemagne • AWO International • AT-Verband \* • BDKJ – Bund der Deutschen Katholischen Jugend • Behinderung und Entwicklungszusammenarbeit\* • BEI – Bündnis Entwicklungspolitischer Initiativen • Bundesvereinigung Lebenshilfe für Menschen mit geistiger Behinderung • Brot für die Welt • CARE International Allemagne • Casa Alianza Kinderhilfe Guatemala • CCF Kinderhilfswerk • Christliche Initiative Romero • Christoffel-Blindenmission • DEAB – Dachverband entwicklungspolitischer Aktionsgruppen in Baden-Württemberg • DESWOS – Deutsche Entwicklungshilfe für soziales Wohnungs- und Siedlungswesen • Deutsche Kommission Justitia et Pax • Deutsche Lepra- und Tuberkulosehilfe • Deutsche Stiftung Weltbevölkerung • Deutsche Welthungerhilfe • Deutscher Caritasverband – Caritas International • Deutscher Paritätischer Wohlfahrtsverband AK „Parität International“ • Deutsches Blindenhilfswerk • Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge • Deutsches Rotes Kreuz – Generalsekretariat\* • DGB-Bildungswerk – Nord-Süd-Netz • Die Lichtbrücke • Dritte Welt JournalistInnen Netz • EED – Evangelischer Entwicklungsdienst • Eine Welt Netz NRW • Eine Welt Netzwerk Hamburg • EIRENE – Internationaler Christlicher Friedensdienst • Evangelische Akademien in Allemagne • FIAN Allemagne • Gemeinschaft Sankt Egidio • Germanwatch Nord-Süd-Initiative • GSE – Gesellschaft für solidarische Entwicklungszusammenarbeit • Handicap International • Hildesheimer Blindenmission e.V • Hilfswerk der deutschen Lions • ILD – Internationaler Landvolkdienst der KLB • Indienhilfe Herrsching • INKOTA – Ökumenisches Netzwerk • Internationaler Hilfsfonds • Internationaler Verband Westfälischer Kinderdörfer • Johanniter-Unfall-Hilfe – Johanniter International • Jugend Dritte Welt • Kairos Europa – Unterwegs zu einem Europa für Gerechtigkeit • Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie • KATE – Kontaktstelle für Umwelt und Entwicklung – Berlin • Kindernothilfe • Lateinamerika-Zentrum • Malteser International • Marie-Schlei-Verein • matterna – Stiftung Frau und Gesundheit • Medica mondiale • medico international • Misereor Bischöfliches Hilfswerk • Missionszentrale der Franziskaner • Nationaler Geistiger Rat der Bahà'i in Allemagne • NETZ – Partnerschaft für Entwicklung und Gerechtigkeit • ÖEIW – Ökumenische Initiative Eine Welt • OIKOS Eine Welt • ORT Allemagne • Oxfam Allemagne • Peter-Hesse-Stiftung – Solidarität in Partnerschaft für eine Welt in Vielfalt • Plan international Allemagne • Rhein-Donau-Stiftung • Rotary Allemagne Gemeindienst \* • Senegalhilfe-Verein • SES – Senior Experten Service • SID – Society for International Development • SODI – Solidaritätsdienst International • Sozial und Entwicklungshilfe des Kolpingwerkes Stiftung Entwicklung und Frieden • Stiftung Nord-Süd-Brücken • Susila Dharma – Soziale Dienste • Terra Tech – Förderprojekte Dritte Welt • terre des hommes Bundesrepublik Allemagne • Tierärzte ohne Grenzen • TransFair – Verein zur Förderung des Fairen Handels mit der „Dritten Welt“ • VEN – Verband Entwicklungspolitik Niedersachsen • VENROB – Verbund entwicklungspolitischer Nichtregierungsorganisationen Brandenburgs • Weltfriedensdienst • Welthaus Bielefeld • Weltladen-Dachverband • Weltnotwerk der KAB Westdeutschlands • Werkhof Darmstadt • Werkstatt Ökonomie • World Vision Allemagne • W. P. Schmitz Stiftung • WUS – World University Service – Deutsches Komitee • Zukunftsstiftung Entwicklungshilfe bei der GLS Treuhand e.V.

\*) Membre invité



”

We meet here as German and African NGOs to share our experiences,  
to strengthen our ties of solidarity;  
to bring our stories of engagement into dialogue  
and we come with our histories of oppression,  
the struggle for liberation,  
for justice, peace and sustainable development to interact with each other;  
we bring our aspirations for a better future for humanity and we come together  
with the hope that we shall continue to journey together in solidarity as we seek  
to work with and walk with the vulnerable, marginalized and poor people  
towards a desired destiny – a better tomorrow – a human society.

Let us continue to journey together in faith and hope.

Agnes Abuom

**VENRO** est l'Association fédérale des organisations non gouvernementales (ONG) dédiées à la politique de développement. A cette association sont affiliées plus de 100 ONG allemandes ; il s'agit d'organismes issus de l'initiative privée ou des œuvres de l'Église qui se consacrent à la coopération pour le développement, à l'aide en situations d'urgence, à l'éducation, aux relations publiques et au lobbying. Par le biais des réseaux nationaux, VENRO représente en outre quelque 2 000 initiatives politiques et ONG, locales dans les deux cas, s'occupant de politique pour le développement.

L'association poursuit le but suivant : fortifier l'engagement des ONG dans leur lutte contre la pauvreté, l'application des droits de l'homme et la préservation des fondements naturels de l'existence humaine.

VENRO

- défend les intérêts, face au monde politique, des ONG dédiées à la politique de développement,
- fortifie le rôle des ONG et de la société civile dans la politique de développement,
- se fait l'avocate des intérêts des pays en développement, des groupes de population démunis et
- intensifie la conscience que le public peut avoir des thèmes liés à la politique de développement.

**VENRO – Association des organisations non gouvernementales allemandes dédiées à la politique de développement (association déclarée), [www.venro.org](http://www.venro.org)**